



**Conseil Municipal du 25 mars 2025**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération n° D/2025/10**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 21  
présents : 14  
votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq mars à 20 heures 30,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le dix-neuf mars, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire.

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Patrice JACQUET, Carole BERGER-JACOB, Steve IDJAKIREN, Bernadette VOOGSGERD, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Grégory BENOIT, Jean DECROIX, Christian TETARD, Laurent FOHRER, Julia NOJAC,

Étaient régulièrement représentés :

Eliane CHIDIACK par Bernadette VOOGSGERD,  
Laurence GUERNE par Claudine THIRANOS  
Philippe BUIRON par Grégory BENOIT  
Philippe BARBIER par Christian TETARD  
Patrice GOSNET par Laurent FOHRER

Étaient absents :

Bruno MELGIES et Alaine HOUREZ

Formant la majorité des membres en exercice.

Bernadette VOOGSGERD a été élue Secrétaire de Séance

**OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS POUR L'ANNEE 2024**

Le Conseil Municipal,

L'article L.2241-1 alinéa 2 du Code Général des Collectivités territoriales impose aux communes de dresser un bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières. Ce bilan a pour objet d'apporter une meilleure connaissance des mutations immobilières réalisées par la commune sur l'exercice 2024. Il sera annexé au compte administratif de la commune.

### BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS 2024

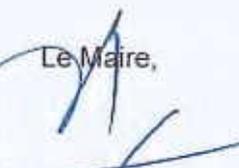
Désignation du bien	Montant de l'acquisition	Observations
PARCELLES 3 RUE DES TOURTERELLES Parcelles cadastrées : N° AC 545-547-549	450 €	Délibération du 29 février 2024 Acte signé le 6 novembre 2024
PARCELLE 34 RUE HENRI DUNANT Parcelle cadastrée : N° AE 1082	240 €	Délibération du 2 juillet 2024 Acte signé le 6 novembre 2024
PARCELLE 78 RUE DE VERDUN Parcelle cadastrée : N° AE 573	45 €	Délibération du 2 juillet 2024 Acte signé le 6 novembre 2024
PARCELLE SENTE DE LA COTE DU BRAS PARIS Parcelle cadastrée : N° AK 291	40 €	Délibération du 2 juillet 2024 Acte signé le 6 novembre 2024
PARCELLES CHEMIN DE LA MARDELLE Parcelles cadastrées : N° AK 393-395-398-402-406	1 980 €	Délibération du 19 décembre 2023 Acte signé le 11 janvier 2024

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

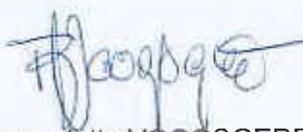
**APPROUVE** le bilan des acquisitions et cessions opérées pour l'année 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,

  
Le Maire,  
Philippe AUDEBERT

La Secrétaire de Séance

  
Bernadette VOOGSGERD

Délibération rendue exécutoire du fait de :

- Sa transmission au contrôle de légalité le : 03/04/2025
- Sa publication sur le site internet de la commune le : ...03/04/2025